

Guide d'accueil

2018



Décoration intérieure murs et sols
Étanchéité et isolation de façades



Sylvain David

169 bis, rue des Douets - 37100 TOURS
Mobile : 06 70 95 83 01 - Tél./Fax : 02 47 54 52 03

www.powercolor-peinture.com
contact@powercolor-peinture.com

NETTO DECOR

PROPRETÉ

VAL DE LOIRE

Nettoyage Industriel et multiservices



DEVIS GRATUIT
INTERVENTION
RAPIDE
QUALIPROPRE
02 47 67 76 01



Retrouvez toutes nos prestations sur :
www.netto-decor.com



Agence de
Tours



LE SPÉCIALISTE DE
L'ASSISTANCE
RESPIRATOIRE

SOS
oxygène
centre

www.sosoxygene.com



Un nouveau
souffle

ZAC Papillon - Parcelle SB 2-4 - 320 rue E. Dewoitine
37210 PARÇAY-MESLAY

Tél. 02 47 55 66 52

Fax 02 47 37 30 94 - centre@sosoxygene.com

Informations mairie p.3

- La commune de Parçay-Meslay p.4
- Tours Métropole Val de Loire p.5
- Vos élus p.6
- Les services municipaux p.7
- Le Conseil Municipal des Jeunes p.8
- Petite enfance et Jeunesse p.9

Formalités administratives p.12

Les associations p.14

- Activités sportives p.14
- Activités sociales p.15
- Activités culturelles p.15
- Activités culturelles p.17
- Activités diverses p.17
- Nouvelles activités p.17

Vivre à Parçay-Meslay p.18

- Formalités à effectuer en priorité p.18
- Accueil des nouveaux habitants p.18
- Petits rappels du bien-vivre ensemble . p.19

Informations pratiques p.20

- Lieux de collecte du verre p.21
- Collecte des déchets p.21
- Déchèteries p.21
- Bornes de recharge de véhicule électrique p.21

Numéros utiles p.22



Un guide d'accueil pour les nouveaux habitants de notre commune à qui je souhaite la bienvenue mais aussi un recueil, pour tous, des principales informations municipales, associatives et administratives.

Un grand merci à tous les annonceurs et partenaires qui financent ce guide.

Les tranches d'âge de notre population s'équilibrent avec l'arrivée de nouvelles familles et de jeunes enfants qui permettent l'ouverture, lors de cette rentrée, d'une 4^e classe à l'école maternelle.

Premier rendez-vous de la rentrée, le forum des associations, le samedi 8 septembre, au gymnase, où vous pourrez vous inscrire auprès des nombreuses associations culturelles et sportives.

Autre date importante, le samedi 15 septembre à 11h, à la salle Saint-Pierre, sera inaugurée cette nouvelle bâtisse et tous les récents aménagements entrepris sur le territoire, notamment le giratoire situé à l'entrée du bourg et l'agrandissement du local des services techniques. Je vous souhaite de profiter encore de belles journées d'été et bonne rentrée à tous.

Bien à vous

Le Maire,
Bruno FENET

La commune de Parçay-Meslay

La dénomination de ce village limitrophe de TOURS dans sa forme actuelle, ne remonte qu'à 1814. Elle résulte de l'association de deux noms, deux entités géographiques mitoyennes, ayant chacune une origine et une histoire distincte.

► **PARÇAY** auparavant PARTIACUS, du nom d'un homme PARCUS qui, à l'époque gallo-romaine, était propriétaire d'une "villa", sorte de colonie agricole sur le plateau.

Cette appellation, confirmée dans une chartre de Charles-le-chauve en 852, a évolué avec le temps et le remplacement du latin par la langue d'oïl.

Partiacus, se transforma successivement en Parciacum (993), Parcaium (1277), puis Parceium (1293) et enfin Parçay en 1338.

► **MESLAY** portait primitivement le nom de CAMPANIASCUS (1601), ou "champagne", désignant une terre fertile. Mais elle tire son nom actuel de "Moelleim", du latin Mespilium, qui désigne un bois de néfliers poussant à l'époque à l'état sauvage sur le plateau.

Même si cette association est récente, (moins de deux siècles) on ne peut séparer Parçay de Meslay qui toutes deux dépendaient de l'abbaye de Marmoutier, fondée en 732 par MARTIN évêque de TOURS.

Limitrophe de la commune de Tours, Parçay-Meslay a conservé son caractère rural tout en se trouvant à la confluence des grands flux de circulation nationaux et européens. Traversée par d'importantes voies de communications : échangeur A10 / A28 situé sur la commune, routes nationales N10 et N152, proximité de l'aéroport Tours Val de Loire et de la base aérienne 705 (dont la moitié de la surface se trouve sur le territoire communal : 150 hectares), la commune dispose d'atouts favorables au développement économique. Cette attractivité se reflète par ses 7 sites d'activités : celle du Papillon, de la Coudrière, des Ailes, de la Fosse Neuve, de Chizay, de Martigny et des Landes de Cassantin, regroupant au total, plus de 200 entreprises et employant environ 4000 personnes, notamment dans le secteur de la logistique. Ce territoire vallonné par un paysage à dominante viticole abrite également un beau patrimoine dont l'église Saint-Pierre inscrite aux Monuments Historiques, le logis seigneurial, la commanderie, la mairie principale et la **Grange de Meslay** édifice privé remarquable, célèbre pour accueillir les **Fêtes musicales en Touraine**.

- ✉ 58 rue de la Mairie - 37210 Parçay-Meslay
- ☎ 02 47 29 15 15
- @ mairie@parçay-meslay.com
- 🌐 www.parçay-meslay.com
- 🕒 Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, fermée le jeudi matin.


Le prochain recensement sera effectué du 17/01 au 16/02/2019





Tours Métropole Val de Loire

Parçay-Meslay fait partie des 22 communes de la communauté d'agglomération de Tours(s)plus depuis le 1^{er} janvier 2014. La communauté d'agglomération a pour compétences : l'économie et le tourisme, l'urbanisme, l'habitat, le développement durable (déchets, assainissement...), le sport et la culture ainsi que la mobilité (transports urbain, vélo déplacement doux...).



► TM TOURS : UNE APPLICATION AU SERVICE DES CITOYENS

Tours Métropole vient de sortir sa première application pour faciliter le quotidien de ses habitants.

TM TOURS est une application gratuite qui vous propose divers services et des actualités 100% personnalisables. Il vous suffit simplement de la paramétrer selon vos envies/besoins. Vous trouverez donc : l'agenda culturel, les cinémas, les médiathèques, le réseau bus et tram, le train, les piscines, la collecte des déchets. Vous pouvez la télécharger sur vos Smartphones.



Vos élus



Bruno FENET
Maire

► **ELUS DE LA LISTE**
"ENSEMBLE
POUR L'AVENIR
DE PARÇAY-MESLAY"



Roland LESSMEISTER
1^{er} Adjoint
Infrastructure,
Environnement,
Bâtiments et Sécurité



Christine FONTENEAU
2^e Adjointe
Finances



Brigitte ANDRYCHOWSKI
3^e Adjointe
Communication
et Evènementiel



Agnès NARCY
4^e Adjointe
Affaires scolaires,
Enfance et jeunesse



Damien MORIEUX
5^e Adjoint
Sports
et Associations



Jean-Pierre GILET
Vice-Président
du CCAS



Jean-Marie GALPIN
Conseiller
municipal



Marie-Claude RAIMBAULT
Conseillère
municipale



François BRUNEAU
Conseiller
municipal



Nelsie JAVON
Conseillère
municipale



Jean-Marc GILET
Conseiller
municipal



Anna FOUCAUD
Conseillère
municipale



Nicolas STERLIN
Conseiller
municipal



Flore MASSICARD
Conseillère
municipale

► **ELUS DE LA LISTE**
"PARÇAY-MESLAY
C'EST VOUS"



Jean-Pierre GOUBIN
Conseiller
municipal



Dominique MAZELIER
Conseiller
municipal



Henry GAUTIER
Conseiller
municipal



Séverine RAYNAUD
Conseillère
municipale

Les services municipaux

SERVICE ADMINISTRATIF



Laëtitia
HEURTIN
Rh, Elections,
Assurance,
Aff. Scolaires
02 47 29 16 65



Nathalie
THUMERELLE
Accueil,
Etat-civil
02 47 29 15 15



Marie
SENAT
Urbanisme,
Secrétariat
des services
techniques
02 47 29 45 05



Marie-Laure
CLÉMENT
Comptabilité
02 47 29 00 76



Emmanuelle
FOULONNEAU
Communication
02 47 29 04 35



Typhène
RASSABY
Agence Postale
Communale
02 47 37 45 14

CENTRE DE LOISIRS ET ESPACE ADOS



François-Xavier
PERSEGUERS
Responsable du CLSH-Espace Ados
02 47 29 12 88
06 85 62 37 32



Laure
BARLOUIS
Animatrice



Fanny
LEBRUN
Animatrice



Sophie
BACHA
Animatrice



Amélie
HERVÉ
Animatrice

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



Brigitte
MARAIS
Directrice
Générale
des Services
02 47 29 15 15

RESTAURANT SCOLAIRE ☎ 02 47 34 94 04



Claudine
CROIZARD
Restaurant
Scolaire



Bernadette
FOURNIER
Restaurant
Scolaire

SERVICES TECHNIQUES



Philippe
PROUST
Responsable
des services techniques
02 47 29 02 19

VOIRIE, BÂTIMENTS, ESPACES VERTS



Dominique
CHARPENTIER
Espaces verts



Alexis
MEUNIER
Espaces verts



Sébastien
DOUMERC
Bâtiments



Richard
PASDELOUP
Voirie

ECOLE MATERNELLE ☎ 02 47 29 18 99



Nathalie
HELOUIS
ATSEM



Adeline
DESORGES
ATSEM



Valérie
DEBIEN
ATSEM



Laura
SCHOONZETTERS
ATSEM

ECOLE DE MUSIQUE ☎ 02 47 29 03 49



David
HUBERT
Directeur
de l'école
de musique



Nathalie
COURTOIS
Intervenante
Musique école

ENTRETIEN BÂTIMENTS



Fabienne
CROIZER
Entretien
Bâtiments



Christèle
SELLIER
Entretien
Bâtiments



Christelle
SUIRE
Entretien
Bâtiments



Nathalie
BARBE
Entretien
Sortie d'école
Bâtiments

Le Conseil Municipal des Jeunes

- 1 Anastasia
- 2 Antoine
- 3 Arnaud
- 4 Clémence
- 5 Enora
- 6 Inaya
- 7 Korentin
- 8 Lylou
- 9 Marie
- 10 Suzanne

► POURQUOI UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ?

Le Conseil Municipal des Jeunes se donne pour objectifs l'initiation à la citoyenneté et la participation active des jeunes à la vie de la commune. Etre élu, c'est :

- Dialoguer et être le porte-parole des jeunes de la commune
- Donner leur avis aux élus sur des sujets qui concernent la jeunesse
- Mener des actions pour tous les jeunes
- Représenter les jeunes aux manifestations officielles
- S'engager à suivre régulièrement les réunions de travail



► LA CRÈCHE : “AUX P’TITS BONHEURS”

Directrice : Lucie JEUSSELIN

✉ 7 rue des Sports - 37210 Parçay-Meslay

☎ 02 47 29 07 21

@ auxptitsbonheurs@crechesdefrance.com

🕒 Horaires d'ouverture : 8h00 - 18h00

Gérée par la société Crèches de France, l'établissement possède un agrément qui lui permet d'accueillir 20 enfants de Parçay-Meslay et des communes limitrophes, dès l'âge de 10 semaines jusqu'à leur entrée à l'école. Les enfants scolarisés ne peuvent pas être accueillis. Il est possible

d'accueillir des enfants scolarisés jusqu'à leur 4 ans et des enfants en situation de handicap jusqu'à leur 6 ans. Toutes les demandes et les inscriptions sont étudiées par la directrice de la structure. La crèche est ouverte par ordre de prévalence aux familles :

- 1 - domiciliées sur la commune,
- 2 - travaillant sur la commune.

La liste des assistantes maternelles est mise à jour régulièrement sur le site internet de la mairie.

► LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) ITINÉRANT

Le RAM pluricommunal itinérant est un dispositif dédié aux assistantes maternelles et aux familles. Il ouvrira le 1^{er} octobre 2018 avec un atelier et une permanence hebdomadaires à l'ALSH de Parçay-Meslay, le vendredi.



Petite enfance et Jeunesse



► GROUPE SCOLAIRE “LES NÉFLIERS”

► ECOLE MATERNELLE

✉ Rue de la Mairie - 37210 Parçay-Meslay

☎ 02 47 29 18 99

@ ecole.maternelle@parcay-meslay.com

► ECOLE ELEMENTAIRE

✉ Rue des Ecoles - 37210 Parçay-Meslay

☎ 02 47 29 10 70

@ ecole.primaire@parcay-meslay.com

Jeunesse

► INSCRIPTIONS DIVERSES

► INSCRIPTION AUX SERVICES MUNICIPAUX PÉRISCOLAIRES

Les modalités d'inscription aux différents services municipaux périscolaires se font par le biais des formulaires distribués aux enfants en juin ou en téléchargeant les formulaires sur le site de la mairie : www.parcay-meslay.fr.

► INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour une 1^{re} inscription en maternelle : les enfants doivent avoir 3 ans au 31 décembre de l'année en cours. L'inscription se fait d'abord en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

Puis l'admission à l'école se fait lors d'un rendez-vous avec le directeur de l'école concernée et avec l'attestation fournie par la mairie, le livret de famille et le carnet de vaccinations pour les maternelles.



► INSCRIPTIONS À LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE ET AU RESTAURANT SCOLAIRE

Elles sont à renouveler chaque année, par le biais des formulaires distribués aux enfants en juin ou en téléchargeant les formulaires sur le site de la mairie :

www.parcay-meslay.fr.

L'inscription au restaurant scolaire est valable pour une année déterminée :

- soit de façon régulière pour quatre repas par semaine (inscription mensuelle),
- soit de façon ponctuelle (inscription au repas au Restaurant Scolaire).

Les tarifs sont fixés par une délibération du Conseil municipal et la facturation est mensuelle. Encaissement à l'ordre du Trésor Public et à adresser à la mairie.

► COLLÈGE DE RÉFÉRENCE

COLLÈGE GASTON HUET

✉ 11 avenue d'Holnon - 37210 Vouvray

☎ 02 47 52 72 25

► TRANSPORTS SCOLAIRES RÉMI

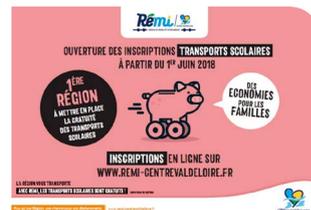
► QUI S'INSCRIT ?

Les élèves, quel que soit leur statut (externe, demi-pensionnaire, interne) doivent répondre aux critères suivants :

- Être domicilié dans le département de l'Indre-et-Loire,
- Être domicilié à plus de 3 km de l'établissement d'enseignement fréquenté,
- Être scolarisé : en classe de maternelle sous condition d'avoir 3 ans au 31 décembre de l'année scolaire, en classe de primaire, en classe de collège, en classe de lycée d'enseignement général, agricole ou professionnel, en apprentissage avant le Baccalauréat (niveaux IV et V).

► COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour inscrire votre enfant sur un car Rémi ou sur un train TER Centre-Val de Loire ou pour bénéficier d'une aide individuelle en cas d'absence de transport en commun organisé par la Région Centre-Val de Loire, une seule procédure, l'inscription en ligne sur le site : www.remi-centrevalde Loire.fr



► ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

Responsable : François-Xavier PERSEGUERS

✉ 7 rue des Sports - 37210 Parçay-Meslay

☎ 02 47 29 12 88 - 06 85 62 37 32

Le centre de Loisirs, sous la direction de François-Xavier Perseguers, accueille les enfants à partir de l'âge de trois ans à la date d'inscription (à condition qu'ils soient propres) et jusqu'à l'âge de onze ans. Le centre de loisirs accueille les enfants de Parçay-Meslay et des communes limitrophes (sous conditions particulières) :

- les mercredis en journée complète pendant les périodes scolaires,
- les petites et grandes vacances scolaires.



► ESPACE ADOS

L'espace ados est une antenne de l'ALSH.

Pour les jeunes de 11 ans (scolarisés en classe de 6^e) jusqu'à 16 ans (fin de la 3^e).

Uniquement durant les périodes de vacances scolaires.

L'espace Ados partage les locaux de la commanderie durant son ouverture.

☎ 02 47 29 12 88 (ALSH)

🌐 www.parçay-meslay.fr

12 Formalités administratives

OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	MODE DE RÈGLEMENT
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE		
<p>Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques dans le département (aussi possible hors du département) Mairies les plus proches : Beffroi, Saint-Symphorien, Tours Aussi 19 mairies sont équipées du dispositif en Indre-et-Loire : Amboise, Bourgueil, Château-Renault, Fondettes, La Riche, Loches, Montlouis-sur-Loire, Richelieu, Saint-Cyr-sur-Loire, Tours, Bléré, Chambray-lès-Tours, Chinon, Joué-lès-Tours, Langeais, Montbazou, Preuilly-sur-Claise, Saint-Avertin, Sainte-Maure-de-Touraine. La saisie du dossier se fait exclusivement par rendez-vous.</p>	<p>Je peux faire ma pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : http://predemande-cni.ants.gouv.fr Pièces à fournir : - extrait d'acte de naissance si 1^{er} carte, - 2 photos d'identité - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois - ancienne CNI ou déclaration de perte ou vol, accompagnée d'une pièce d'identité avec photo. Selon le cas, 1 justificatif de nationalité Française. Pour les mineurs et femmes mariées, extrait d'acte de naissance avec filiation ou livret de famille. Pour les mineurs de parents divorcés: jugement de divorce et autorisation écrite de l'ex époux.</p>	<p>Gratuit</p> <p>Information : vous devez compter au moins trois mois pour obtenir une carte d'identité ou un passeport</p>
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE		
<p>Mairies les plus proches : Beffroi, Saint-Symphorien, Tours Et toutes les mairies équipées de la station passeports biométriques.</p>	<p>Je peux faire ma pré-demande en ligne sur le site : ants.gouv.fr Pièces à fournir : - extrait d'acte de naissance avec filiation si 1^{er} démarche - 2 photos d'identité - 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois. Ancien passeport ou CNI ou déclaration perte/vol. Selon le cas : 1 justificatif de nationalité Française. Pour les mineurs : livret de famille et autorisation parentale.</p>	<p>Timbre fiscal : - 86€ pour les majeurs - 42€ pour les 15-18 ans - 17€ pour les moins de 15 ans</p>
RECENSEMENT DES JEUNES		
	<p>Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire pour toutes les Françaises et les Français dès l'âge de 16 ans et dans un délai de 3 mois suivant cette date anniversaire : pour les personnes ayant acquis la nationalité française entre 16 et 25 ans, dans le mois qui suit la date d'acquisition de la Nationalité Française. Pour effectuer cette démarche, vous devez vous présenter à la Mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité (CNI ou Passeport), du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.</p>	

EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE		
Mairie du lieu de naissance	À fournir : les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms, date de naissance et copie de la pièce d'identité de l'intéressé(e), et les noms et prénoms des parents.	Gratuit + enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE		
Mairie du lieu du mariage	Faire une demande écrite. Fournir : date de mariage, pièce d'identité, noms et prénoms des époux.	Gratuit + enveloppe timbrée
PACS		
Mairie du domicile	Pièces à fournir : - Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726*02) - Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (formulaire cerfa n°15725*02) - Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois - Pièce d'identité en cours de validité (original +1 photocopie recto-verso)	Gratuit
EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS		
Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	Faire une demande écrite. Fournir : date du décès, pièce d'identité, noms et prénoms du défunt.	Gratuit + enveloppe timbrée
DÉCLARATION DE NAISSANCE		
Mairie du lieu de naissance	Pièces à fournir : - Certificat médical de naissance - Livret de famille ou CNI	Gratuit
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES		
Mairie du domicile	Pièces à fournir : - CNI ou passeport. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois	Gratuit
PERTE OU VOL DE PAPIERS		
CNI, permis de conduire, passeport, carte grise... Faire une déclaration de perte à la Mairie et pour le vol à la Gendarmerie ou auprès des services de la Police nationale. Un récépissé de déclaration de perte ou de vol valable 2 mois (1 mois pour la carte grise) vous sera remis gratuitement. N.B.: Pour toute demande de papiers administratifs et d'Etat Civil, il peut être requis par les services de la Mairie des pièces ou justificatifs complémentaires.		



▶▶▶ ACTIVITÉS SPORTIVES



▶ APM BASKET CLUB

Correspondant : **Pascal DUBREUIL**

📞 06 51 27 93 33 - 📠 02 47 29 02 76

@ pasnathdubreuil@gmail.com

🌐 <http://apmbc.clubeo.com>

▶ APM JUDO

Présidente : **Gaëlle DENIAU-GAUTIER**

📞 07 78 02 21 45

@ gautier.gaelle@laposte.net



▶ APM TENNIS CLUB

Président : **Christophe NOUVEAU**

📞 06 62 11 40 84

@ nouveau.christophe@sfr.fr



▶ ASSOCIATION SPORT BOULES PARCILLONNE

Président : **M. Anderlini Italo**

Secrétaire : **Benoît LEPARC**

📞 06 82 91 04 32

@ ben_leparc@hotmail.fr

🌐 <http://asbp.wifeo.com>



▶ AVIONNETTE PARÇAY-MESLAY FOOTBALL CLUB

Président : **John BASTGEN**

📞 06 31 53 27 49

@ 514636@lcfoot.fr

🌐 <http://apmfc.footeo.fr>



▶ BADMINTON : "LES DÉZINGUÉS DU VOLANT"

Présidente : **Véronique ROBILLIARD**

@ parcaymeslaybad@gmail.com

🌐 <http://parcaymeslaybad.free.fr/>

📘 Les Dzingués Du Volant

▶ BILLARD CLUB PARCILLON

Président : **Guy PILLOT**

📞 02 47 29 05 91



▶ DANSE MODERN JAZZ "CARRÉ MENT DANCE"

Présidente : **Nadine MICOUD**

📞 06 88 97 09 95

@ carrementdance@gmail.com

🌐 <http://www.carrementdance.com/>



▶ FOOTBALL VÉTÉRANS

Président : **Jean-Pierre HELOUIS**

📞 02 47 29 17 01

@ apmvet@laposte.net

🌐 <http://www.apmvet.com>

▶ L'EVEIL D'HELIOS

Responsable : **Ingrid ANDRYCHOWSKI**

📞 06 60 11 62 80

@ ingrid37210@laposte.net

▶ LE STRETCHING J'ADHÈRE

Président : **Daniel RAIMBAULT**

📞 06 73 19 48 78

@ daniel.raimbault165@orange.fr



▶ LES SOONERS DE PARÇAY-MESLAY (Flag et initiation au Football Américain)

Président : **Guy BRANTE**

📞 07 68 04 47 32

@ contact@pionniersdetouraine.com

▶▶▶ ACTIVITÉS CULTURELLES

(suite)

▶ ECOLE DE MUSIQUE

Président : **Michel DENIAU**

☎ 02 47 29 15 29

@ deniau2@gmail.com



▶ FETES PARÇILLONNES

Président : **Vincent CARTIER**

☎ 06 01 94 10 54

@ fetesparcillonnes@gmail.com

▶ LA BANDA SOIFFÉE

Président : **Thierry CAMAIN**

☎ 06 86 86 89 61

@ bandasoiffee@gmail.com

🌐 www.bandasoiffee.com

📘 La Banda Soiffée



▶ LE LIVRE DANS LES VIGNES BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Contact : **Emmanuelle FOULONNEAU**

☎ 02 47 29 45 04

@ bibliotheque@parçay-meslay.com



▶ MESLAY EN JEU

Président : **Olivier RAYNAUD**

☎ 06 86 81 57 75

@ meslayenjeu@gmail.com 📘 Meslayenjeu



▶ ONE, TWO, THREE

Présidente : **Christine CHAVATTE**

☎ 06 11 07 67 15

@ assoonetwothree@hotmail.fr



▶ RIAGE ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE PARÇAY-MESLAY

Vice-Président : **Michel Claude BLANCHETON**

☎ 02 47 29 13 01

@ riage.37@orange.fr

🌐 www.riage-gallerie.fr



▶ SOCIÉTÉ MUSICALE

Président : **Michel DENIAU**

☎ 02 47 29 15 29

@ deniau2@gmail.com

📘 Société musicale de Parçay-Meslay



▶ THEATRE "LA COMPAGNOLE"

Président : **Daniel ALLET**

☎ 02 47 29 15 20

@ annick.allet@orange.fr





Forum des associations
Samedi 8 septembre, gymnase,
10h/12h et 14h/16h30

▶▶▶ ACTIVITÉS DIVERSES

▶ ANCIENS COMBATTANTS

Contact : **Bernard RONDET**

☎ 06 82 74 11 98

@ bernard.rondet@club-internet.fr

▶ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PARÇAY-MESLAY (APEPM)

Présidente : **Florence DEROUANE**

☎ 07 68 43 27 80

@ apepm37@gmail.com

▶ CLUB RETRAITE ET LOISIRS

Président : **Michel CHAMPOUX**

☎ 02 47 29 12 48

@ champoux.michel@orange.fr



▶ COMITE SAINT VINCENT

Président : **Philippe GASNIER**

☎ 06 60 02 53 10

▶ SYNDICAT DE CHASSE DE PARÇAY-MESLAY

Président : **Michel DENIAU**

☎ 02 47 29 15 29

@ deniau2@gmail.com



▶▶▶ ACTIVITÉS CULTUELLES

▶ ASSOCIATION DIOCESAINE DE TOURS ET DE L'ENSEMBLE PASTORAL ST MARTIN-ST VINCENT EN VOUVRILLON

Contact : **Père Dominique ROUSSEL**

☎ 02 47 52 70 75

@ secretariat@saintmartin-saintvincent.fr

🌐 www.saintmartin-saintvincent.fr

▶▶▶ NOUVELLES ACTIVITÉS

▶ ATELIER THÉÂTRE JEUNES (7-11 ANS)

Mardi de 17h30 à 19h

Salle de la Commanderie

Renseignements au forum des associations

▶ TALM-TOURS ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DE DESIGN

🌐 tours.esba-talm.fr

En association avec l'École supérieure d'Art et de Design et la municipalité, des cours artistiques seront dispensés Salle Saint-Pierre à Parçay-Meslay
Tarifs annuels pour les résidents de la métropole
- pour 2 h : 126€ (tarif réduit) à 243€ (plein tarif)
- pour 3 h : 148€ (tarif réduit) à 274€ (plein tarif)
Renseignements au forum des associations
Atelier hebdomadaire annuel : début des cours 1^{er} octobre

• **Discipline : Couleur (pastel, huile, acrylique)**

Public : adultes

🕒 14h00-17h00 (3h), jeudi, Salle St-Pierre

• **Discipline : Apprendre à dessiner**

Public : tout public - à partir de 15 ans

🕒 15h00 - 17h00 (2h), vendredi, Salle St-Pierre

• **Discipline : Aquarelle**

Public : tout public - à partir de 15 ans

🕒 17h30 - 19h30 (2h), vendredi, Salle St-Pierre

► FORMALITÉS À EFFECTUER EN PRIORITÉ

Dès votre arrivée dans votre nouvelle commune de résidence, une série de démarches vous attendent :

- Rendez-vous sur le site officiel **Service-Public.fr** qui vous permet en quelques clics de déclarer le changement de coordonnées de votre foyer à plusieurs organismes publics, semi-publics ou privés.

En savoir plus sur <https://mon.service-public.fr>

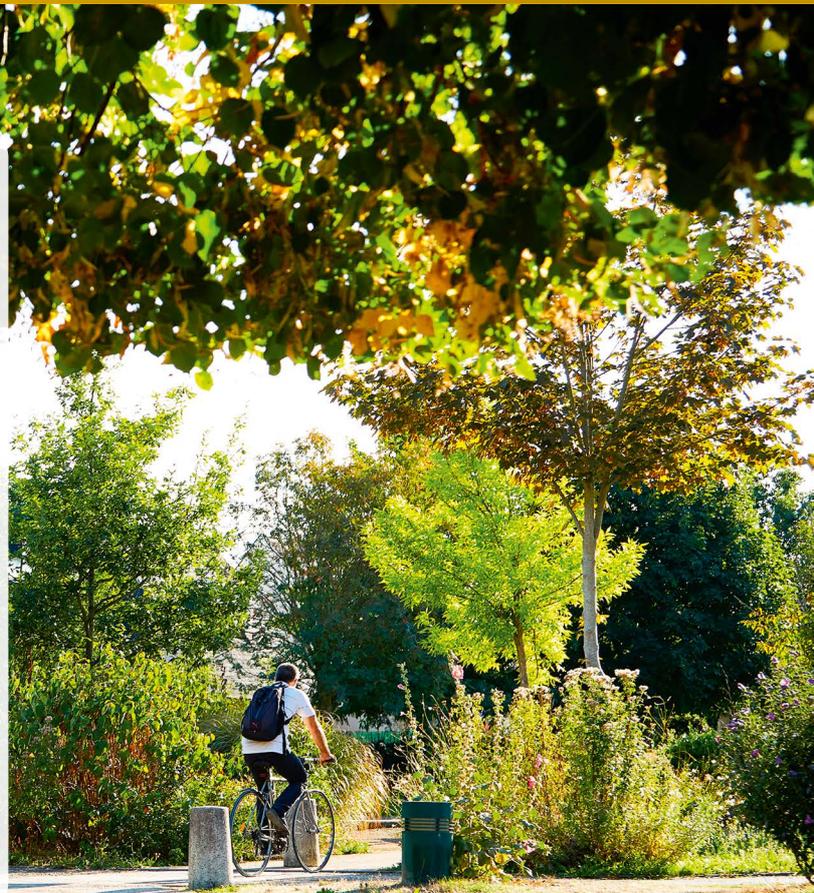
- contacter les services concernés pour les relevés eau, gaz, électricité à la sortie des lieux et contactez les services de votre nouvelle résidence
- inscrire à l'école vos enfants
- assurer votre nouveau logement
- modifier votre assurance automobile et la carte grise de votre véhicule
- informer votre opérateur de ligne de téléphone mobile de votre changement d'adresse et rétablir votre nouvelle connexion Internet
- s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre auprès de la Mairie

► ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants est organisée par la municipalité permettant ainsi aux nouveaux Parçillons et Parçillonnes de rencontrer les élus et les services lors d'un moment convivial et festif.



Cette année l'événement aura lieu le vendredi 5 octobre 2018 à 20h30 en mairie principale. S'inscrire en Mairie.



► PETITS RAPPELS DU BIEN-VIVRE ENSEMBLE

La commune de Parçay-Meslay a su garder son caractère rural et offre un cadre de vie agréable. Pour maintenir ce bien-être, quelques règles simples doivent être respectées par tous :

► LE BRUIT : TRAVAUX - BRICOLAGE - JARDINAGE

Réglementé par l'arrêté préfectoral du 29 avril 2013 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage
Le bruit est autorisé du :

- **lundi au vendredi** : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- **samedi** : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **dimanche et jours fériés** : de 10h00 à 12h00

► LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage de déchets, y compris les déchets verts des jardins des particuliers est interdit toute l'année (règlement sanitaire départemental et code de l'Environnement L.541-2).

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Une vigilance accrue est requise pour vos barbecues et mégots en cette période de grande sécheresse.

► TAILLE ET ÉLAGAGE



Les haies et les arbres ne doivent pas déborder sur le domaine public. Les propriétaires sont tenus de les tailler ou de les élaguer. En cas de mise en cause de la sécurité, la commune peut procéder d'office, aux frais du propriétaire, à la taille des haies et l'élagage des arbres empiétant sur l'espace public (*Code général des collectivités territoriales et Code de la voirie routière*).

► VITESSE ET STATIONNEMENT

Respectez les vitesses maximales, le plus souvent 50 km/h et 30 km/h dans certaines zones. En vous garant, pensez à ne pas gêner la circulation des véhicules, mais aussi celle des piétons! **Stationnement interdit sur les trottoirs.** Des parkings existent, notamment derrière le gymnase et les écoles...



Stationnement interdit

► ZÉRO PHYTO : UN NETTOYAGE CITOYEN

Les collectivités territoriales ont interdiction de pulvériser des produits chimiques dans l'espace public depuis le 1^{er} janvier 2017. L'arrêt de l'utilisation de ces produits constitue une question de santé publique globale. Les particuliers sont aussi concernés puisque l'interdiction des produits phytos touche aussi les jardiniers amateurs.

Nos équipes travaillent, sont sur le terrain, mais les techniques autorisées prennent du temps. Nos moyens étant limités, nous en appelons au "civisme", au "nettoyage citoyen", chacun prenant la responsabilité de son environnement en désherbant écologiquement le trottoir.

--> **Pour rappel, chaque riverain est tenu d'entretenir le trottoir devant chez lui et jusqu'au milieu de la chaussée, été comme hiver.**





► LES CHEMINS DE RANDONNÉES

Le Département a décidé de procéder à l'élaboration d'un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. A ce titre, la commune propose un circuit classique dénommé "La Parcillonne" et une variante (vers Rochecorbon) dénommée "Entre vignes et vallées". Les cartes de ces circuits seront prochainement accessibles en Mairie.



Pompes Funèbres Aux Tris

**Monuments, Gravures, Fleurs, Plaques
Contrat Obsèques
Entretien et Rénovation Sépultures**

www.pompes-funebres-vernou-brenne.fr

**Vernou sur Brenne
4 Place
du Centenaire
Tél : 02 47 52 10 60**



**Monnaie
49 rue Nationale
Tél : 02 47 50 00 33**

► LIEUX DE COLLECTES DU VERRE

- Rue de la Mulocherie, au niveau du n° 12
- Rue de la Quillonière, entre les n° 22 et 33
- Le bourg, au niveau de la Commanderie
- Parking salle des fêtes et gymnase
- Rue de la mairie, au niveau de la station dépuration
- La Charonnerie

► COLLECTE DES DÉCHETS

Les jours de collectes sur la commune :

- Ramassage des ordures ménagères : vendredi matin
- Ramassage des bacs jaunes : jeudi matin
- Ramassage des déchets végétaux : les vendredis du 02/03 au 30/11/2018 puis le 07/12/2018 et 21/12/2018

► DÉCHÈTERIES

Déchèterie du CASSANTIN

- ✉ Avenue de Cassantin
37390 Chanceaux-sur-Choisille
- 🕒 Ouvert du lundi au samedi
9h-12h30 et 13h30-17h45
- Jours de fermeture :
dimanche et jours fériés

Déchèterie de la MILLETIERE

- ✉ 8 rue de l'aviation 37100 Tours
- 🕒 Mardi au samedi : 9h-12h30 et 13h30-17h45
Dimanche : 9h-12h30 (fermé l'après-midi)
- Jours de fermeture :
lundi et jours fériés

☎ 02 47 80 12 12

► BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La municipalité a fait installer une borne de recharge pour les véhicules électriques. Deux véhicules peuvent se charger en même temps sur les places réservées à cet effet place de l'église.

Pour utiliser ces bornes, vous pouvez vous munir d'un badge à retirer auprès du SIEIL (toutes les informations sur leur site : www.sieil.fr) ou encore de votre carte bancaire à la borne et pour trouver les bornes sur l'Indre-et Loire, consultez <https://fr.chargeapp.com/networks/sieil>

► NUMEROS UTILES

• Pompiers	18
• SAMU	15
• Gendarmerie Vouvray	02 47 40 45 90
• Mairie Parçay-Meslay	02 47 29 15 15
• Permanence des élus	06 37 59 81 34
• EDF (prix d'un appel local)	
- pour toute demande d'information sur votre contrat	09 69 32 15 15
- pour toute question sur le déménagement, les services et offres EDF	3004
• ENGIE (appel non surtaxé)	09 69 39 99 93
• VEOLIA EAU (appel non surtaxé)	09 69 32 35 29
• Assistante sociale	02 47 42 67 68
• Cabinet médical	02 47 80 85 66





USINAGE - MÉCANIQUE DE PRÉCISION
TOUR NUMÉRIQUE - CENTRE D'USINAGE
ELECTRO - EROSION - RECTIFICATION

www.ump-riollet.fr

ZA n°4 du Cassantin - Avenue du Cassantin - 37210 PARÇAY-MESLAY

Tél. 02 47 29 40 70

Fax 02 47 29 40 69 - umpriollet@ump-riollet.fr

LIVRAISON
À DOMICILE

55 rue de la Mairie
37210 Parçay-Meslay



Alimentation générale

Dépôt de pain le mercredi

02 47 29 01 10

Du lundi au samedi : 8h45 à 12h45 / 15h30 à 19h45

Le dimanche : 9h - 13h



EIRL

Chaleur et Bien-être

**P. DECHARNIA,
ARTISAN À VOTRE SERVICE**

Fabrication et pose de cheminées sur mesure

poêles, foyers fermés, inserts,
tubages, conduits, ramonages...

Pour tous vos travaux dans la maison

Tél. 02 47 56 43 06 - 06 10 10 13 38

L'Aujardière - Route de Vouvray - 37380 MONNAIE

pascal.decharnia@wanadoo.fr

**Développez votre notoriété
et multipliez vos contacts,
devenez annonceur sur
vos supports municipaux**

SOGEPRESS

02 47 20 40 00

32 rue Eugène Durand
37000 TOURS

sogepress@projectil-sogepress.fr

Didier vous accueille à

La p'tite faim

PIZZERIA

restauration
rapide sur place ou à emporter



pizzas

tartinettes

sandwichs chauds

kebabs

salades

ouvert du Lundi au samedi
de 11h à 14h et de 18h à 22h

à savourer en terrasse
extérieure en été !

64 bis rue de la Mairie
37210 Parçay-Meslay
Tél. 02.47.29.09.97

www.lap'titefaim.com - didiercuisinier@orange.fr

06 64 38 04 48



NOTRE MÉTIER : VOTRE SÉCURITÉ

TÉLÉSURVEILLANCE ALARME

VIDÉOSURVEILLANCE CONTRÔLE D'ACCÈS

> W W W . A Z - C O N C E P T . C O M <

TÉL. 0820 82 82 66

